

Terms and Conditions

The Library provides access to digitized documents strictly for noncommercial educational, research and private purposes and makes no warranty with regard to their use for other purposes. Some of our collections are protected by copyright. Publication and/or broadcast in any form (including electronic) requires prior written permission from the Library.

Each copy of any part of this document must contain there Terms and Conditions. With the usage of the library's online system to access or download a digitized document you accept there Terms and Conditions.

Reproductions of material on the web site may not be made for or donated to other repositories, nor may be further reproduced without written permission from the Library

For reproduction requests and permissions, please contact us. If citing materials, please give proper attribution of the source.

Imprint:

Director: Mag. Renate Plöchl

Deputy director: Mag. Julian Sagmeister

Owner of medium: Oberösterreichische Landesbibliothek

Publisher: Oberösterreichische Landesbibliothek, 4021 Linz, Schillerplatz 2

Contact:

Email: [landesbibliothek\(at\)ooe.gv.at](mailto:landesbibliothek(at)ooe.gv.at)

Telephone: +43(732) 7720-53100

Baron Burián an Freiherrn von Macchio.

Telegramm.

Wien, am 4. Mai 1915.

Im Auftrage seiner Regierung hat mir italienischer Botschafter folgende Mitteilung, von welcher er mir Kopie hinterließ, gemacht:

„L'Ambassadeur de Sa Majesté le Roi d'Italie a été chargé par son Gouvernement de faire à Son Excellence le Ministre des Affaires Etrangères d'Autriche-Hongrie la communication suivante et de lui en laisser copie:

L'alliance entre l'Italie et l'Autriche-Hongrie s'affirma dès son origine comme un élément et une garantie de paix et visa d'abord au but principal de la défense commune.

En présence des événements ultérieurs et de la situation nouvelle qui en résultait, les Gouvernements des deux Puissances dûrent se proposer un autre but non moins essentiel et, au cours des renouvellements successifs du traité, s'appliquèrent à sauvegarder la continuité de leur alliance en stipulant le principe des accords préalables relativement aux Balkans, en vue de concilier les intérêts et les tendances divergeantes des deux Puissances.

Il est de toute évidence que ces stipulations, loyalement observées, auraient suffi à fournir une base pour une action commune et féconde.

Par contre l'Autriche-Hongrie, au cours de l'été 1914, sans prendre aucun accord avec l'Italie, sans même lui faire parvenir le moindre avertissement et ne faisant aucun cas des conseils de modération qui lui étaient adressés par le Gouvernement Royal, notifia à la Serbie l'ultimatum du 23 juillet qui fut la cause et le point de départ de la présente conflagration européenne.

L'Autriche-Hongrie, en négligeant les obligations découlantes du traité, troublait profondément le statu quo balcanique et créait une situation dont elle seule était appelée à profiter au détriment des intérêts de la plus grande importance que son allié avait tant de fois affirmé et proclamé.

Une violation aussi flagrante de la lettre et de l'esprit du traité non seulement justifia le refus de l'Italie de se ranger du côté des alliés dans une guerre provoquée sans son avis, mais enleva du même coup à l'alliance son contenu essentiel et sa raison d'être.

Le pacte même de la neutralité bienveillante prévue par le traité se trouvait compromis par cette violation. La raison et le sentiment s'accordent en effet à exclure que la neutralité bienveillante puisse être maintenue lorsqu'un des alliés prend les armes pour la réalisation d'un programme diamétralement opposé aux intérêts vitaux de l'autre allié, intérêts dont la sauvegarde constitue la raison principale de l'alliance même.

Ce nonobstant l'Italie s'est efforcée, pendant plusieurs mois, de créer une situation favorable au rétablissement entre les deux